

---

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE  
SELECTION DES PROJETS DE RECHERCHE  
CERViDA-DOUNEDON**

**Agbodrafo, 27 Juillet 2022**

Le CERViDA-DOUNEDON a organisé du Lundi 25 au Mercredi 27 Juillet 2022, un atelier à l'hôtel Safari d'Agbodrafo pour sélectionner les projets de recherche dans le cadre de l'appel à projets du CERViDA-DOUNEDON qui a été lancé du 14 Mars au 16 Juin 2022

Le Jury de sélection était constitué de :

- Prof. CLEDJO Placide, Université d'Abomey Calavi , Président
- Prof. VISSOH Sylvain, Université d'Abomey-Calavi , Rapporteur
- Professeur VIGNINOU Toussaint, Université d'Abomey-Calavi, Membre
- Monsieur TCHINI Kodjo, membre

Le lancement des travaux a été fait par le Directeur. La Directrice adjointe et moi y avons assisté en qualité d'observateurs pour apporter des explications lorsque cela est indispensable.

En remerciant les membres du Jury pour leur présence, le Directeur les a invités à faire preuve d'objectivité, de rigueur et d'impartialité dans la sélection des dossiers

Avant de démarrer l'examen des dossiers, les Tdrs de l'atelier de sélection et la grille d'évaluation ont été passés en revue par les membres du Jury afin d'en avoir une compréhension partagée.

La sélection des projets a été faite en deux étapes. Dans un premier temps, les membres du Jury ont analysé la recevabilité des dossiers au regard des exigences de l'appel à projets.

Sur les 10 candidatures enregistrées, 3 ont été jugées irrecevables car ceux-ci ne comportent pas une grande partie des éléments du canevas de l'appel à projets. Deux dossiers soumis étaient identiques car ils avaient soumis sur la plateforme et par mail. Donc, 6 dossiers ont été examinés

La deuxième étape de la sélection a consisté à noter chacun des dossiers jugés recevables. Chaque rubrique du projet est lue, discutée et une note est attribuée de façon consensuelle par les membres du Jury

Les résultats se présentent comme suit :

- **1<sup>er</sup> projet (68 points) : Quelle place pour les nouvelles mobilités dans les systèmes de transport en Afrique ? , porteur du projet : M. AMEDOKPO Yao Tsoékéo**
- **2<sup>eme</sup> Projet (67 points) : Planification écologique en milieu urbain, cas des communes de Kozah 1, Ogou 1 et Agoenyevé 1**

- **3eme projet (63 points) : Gouverner et pratiquer la mobilité urbaine à l'aune de l'informalité, porteur du projet : DOWUI Denis**
- **4eme projet (62 points) : Opportunités pour la restauration du paysage forestier urbain pour la lutte contre les îlots de chaleur urbains dans le contexte de changement climatique dans le Grand Lomé. Porteur du projet : M. ADJONOU Kossi**
- **5eme projet : Appui aux pouvoirs publics à la mise en place d'une ceinture verte autour du Grand Lomé pour une gestion écologique des îlots de chaleur urbain et émissions des gaz à effets de serre : Mme KOKUTSE Adzo Dzifa**

Des recommandations ont été faites par les membres du Jury à l'endroit des porteurs de projet et du CERVIDA-DOUNEDON. Il s'agit notamment de proposer aux projets classés 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> d'une part et les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> d'autre part de fusionner

Agbodrafo, 27 juillet 2022

Le rapporteur